



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DES CLUBS

Réunion du 02 février 2022

**Présents** : Mme Manuela BASTOS  
MM. Gérard BELLEHIGUE – Yves ALLARD

**Assiste** : M. José DIAZ

**Excusés** : MM. Alain LEMOINE – Bruno BEREZAIE – Serge LE NAGARD.

### POINTS ABORDÉS

#### 1- INFORMATIONS SUR LES LABELS (PROCESS, CRITÈRES)

La liste des clubs ayant accédé au portail avant le 15 décembre 2021 pour la constitution d'un dossier de demande de label FFF CA est fournie en séance (voir annexe 1 jointe).

**35 clubs ont ouvert une connexion sur le portail**, certains plusieurs fois et sur plusieurs label (FFF CA, FFF CA Foot Féminin, FFF CA Futsal), mais **seuls 16 ont été au bout du processus** (voir annexe 2 jointe) :

- **6 clubs pour label FFF CA** (lignes en bleu de l'annexe 2 jointe)
- **9 clubs pour label FFF CA Foot Féminin** (lignes en rose de l'annexe 2 jointe)
- **1 club pour label FFF CA Futsal** (ligne en vert de l'annexe 2 jointe)

Les membres de la CDC vont procéder sur la période de Février à Mai aux contrôles des dossiers, **tant sur le point administratif** (respect des critères, vérification des documents, ...) que **sur le point technique** (visite des clubs, vérification des documents sur place, observation des séances, ...).

Pour les clubs qui n'ont pas été au bout du process de demande de label (20 clubs) un sondage va être fait pour connaître leur motivation, interrogations et désir d'accompagnement futur dans la démarche de labellisation :

- Février 2022 : constitution du sondage et envoi au clubs via Google Forms
- Mars 2022 : retour et analyse des réponses clubs
- Avril 2022 : Actions selon réponses et analyses

#### 2- DÉFINITION DE LA PÉRIODE D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS VERS LA LABELLISATION (ADÉQUATION AVEC LE NOUVEAU CALENDRIER DES LABELS)

Pour **les clubs non admis au processus de labellisation**, le DVOF a mis en place l'opération « **Club Tremplin** ».

A ce titre, la CDC va proposer à une sélection de club, après analyse des dossiers, parmi ceux qui :

- **N'ont pas été validés dans leur première demande de label cette saison,**
- **N'ont pas été au bout de leur première demande de label cette saison.**

d'adhérer à l'opération « Club Tremplin ».

#### 3- CADRE D'ACCOMPAGNEMENT

La CDC est composée de membres avec des compétences techniques (« Les techniciens ») et avec des compétences administratives et organisationnelles (« Les dirigeants »).

Il est convenu que lors de ses actions d'accompagnement, la CDC se déplacera en binôme, avec un « *technicien* » et un « *dirigeant* »



#### 4- RÔLE DE LA CDC DANS L'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

La CDC rappelle qu'elle a jusqu'à aujourd'hui un rôle de sélection et d'accompagnement des clubs « aux portes » d'une labellisation FFF CA via l'opération « *Club Tremplin* ».

Via la formation de ses membres au statut « *ACCOMAGNATEUR FFF* » elle souhaite élargir ses compétences à l'analyse des dossiers de labellisation FFF CA, et proposer au Comité de Direction du DVOF les clubs aptes à une labellisation.

***Prochaine réunion de la commission : date à définir***